Lorsqu’il concluait une unité de prière impaire, il ne se relevait pas avant de s'être parfaitement assis.

Mâlik ibn Al-Ḥuwayrith (qu’Allah l’agrée) relate qu’il a observé le Prophète (sur lui la paix et le salut) accomplir la prière et que, lorsqu’il concluait une unité de prière impaire, il ne se relevait pas avant de s'être parfaitement assis.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Parmi la voie à suivre et qui relève de la bonne direction donnée par Prophète (sur lui la paix et le salut), il y a le fait que lorsqu’il se levait de la première unité de prière afin d'entamer la seconde, ou de la troisième pour la quatrième, il ne se relevait pas avant de s'être assis durant un léger instant ; ensuite il se relevait. En effet, cette courte assise se nomme : « l’assise du repos » et un grand nombre de Compagnons a rapporté que le Prophète (sur lui la paix et le salut) l’accomplissait durant ses prières.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10931